



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid 19- Vaccination des enseignants de moins de 55 ans

Question écrite n° 38634

## Texte de la question

Mme Sonia Krimi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le sujet de la vaccination de l'ensemble du corps enseignants contre le coronavirus. Depuis le 17 avril 2021, tous les enseignants de plus de 55 ans exerçant au contact des élèves en école, collège et lycées sont prioritaires et bénéficient de créneaux dédiés de vaccination dans les centres de vaccination concernés par ce circuit rapide. Les enseignants moins âgés devront quant à eux attendre la mi-juin 2021 pour se faire vacciner. Mme la députée rappelle que l'objectif de cette stratégie vaccinale des enseignants est de permettre la réouverture des établissements scolaires le 26 avril et le 3 mai 2021 dans de bonnes conditions. Or seuls les enseignants de plus de 55 ans sont prioritaires à la vaccination, alors que, selon les chiffres du ministère de l'enseignement, la moyenne d'âge des enseignants en France est de 43 ans. Le mois de juin marquant la fin de l'année scolaire pour des millions d'élèves du primaire et du secondaire, la vaccination des enseignants de moins de 55 ans paraît trop tardive. Les enseignants de moins 55 ans sont tout aussi exposés que les autres enseignants, d'autant plus que l'on observe un rajeunissement des personnes hospitalisées et admises en réanimation depuis déjà plusieurs mois. Elle l'interroge sur la possibilité d'accorder la priorité vaccinale à l'ensemble du corps enseignant, sans distinction d'âge, avant l'été 2021.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sonia Krimi](#)

**Circonscription :** Manche (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38634

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 mai 2021](#), page 3758

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)